

le ministre du Travail à conclure un accord avec une province sous réserve de l'autorisation de cette formation par le Gouverneur en conseil, ainsi que pour pourvoir aux engagements inexécutés d'années antérieures—

712	Versements aux provinces pour la formation— Crédit supplémentaire	320,000 00
-----	--	------------

SERVICES PROVISOIRES

713	Dépenses éventuelles pour le recrutement et le déplacement d'ouvriers étrangers venant s'engager sur la terre ou dans d'autres industries essentielles au Canada, là où la main-d'œuvre canadienne fait défaut, y compris les frais de surveillance et de main-d'œuvre antérieurement autorisés, et dépenses administratives à ce sujet—Crédit supplémentaire	131,200 00
714	Autorisation au ministre du Travail d'organiser un programme de réadaptation pour les personnes souffrant d'incapacité physique, y compris la nomination d'un Comité consultatif, et de pourvoir aux dépenses à ce sujet	48,000 00
715	Dépenses afférentes au travail préliminaire à la réalisation des propositions faites par le Conseil de l'effectif national	30,000 00

CRÉDIT SPÉCIAL

716	Contributions fédérales pour le remboursement à la province de Québec de la moitié du capital engagé dans la reconstruction des édifices de l'École technique et de l'École de Marine de Rimouski (P.Q.), et la moitié du coût de réaménagement de l'École technique, et autorisation au ministre du Travail de signer une convention avec la province de Québec en vue de ces dépenses. (A voter de nouveau)	65,419 00
-----	---	-----------

LOI DE 1940 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

717	Somme à rembourser à la Caisse d'assurance-chômage en vertu de l'article 87F (1) de la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage, modifiée par le Statut de 1950	40,000 00
-----	--	-----------

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme subsides intérimaires)

POSTES

318	Administration centrale	951,541 00
319	Exploitation—y compris les traitements et autres dépenses des bureaux urbains, des bureaux de district et du service ambulancier ainsi que les fournitures, le matériel et autres chefs de dépenses des bureaux à commission, y compris aussi l'administration	54,256,849 00
320	Transport—Services par terre, par air et par eau, y compris l'administration	36,919,486 00
321	Services financiers, y compris vérification des recettes et des opérations de mandats de poste et de caisse d'épargne, et timbres-poste	2,292,813 00